

# **À partir du 1er juin, TOUS les emballages du Nord Bassin dans le bac jaune**

L'action de la COBAN et de ses 8 communes est d'assurer au quotidien un service de qualité auprès des habitants du Nord Bassin et de permettre à cette démarche de s'inscrire dans le temps, au rythme de l'évolution de notre société et de ses besoins.

**À partir du 1er juin 2020 l'intercommunalité s'engage pour simplifier le tri des déchets et s'adapter ainsi aux enjeux sociétaux et environnementaux. Les consignes de tri seront alors étendues à l'ensemble des emballages.**

Les jours et heures de collectes restent inchangés.

## **Ø Quels déchets, dans quelle poubelle ?**

Plus de question à se poser ! **À partir du 1er juin, les usagers déposeront TOUS LEURS EMBALLAGES, SANS DISTINCTION, DANS LEUR BAC JAUNE** : les films, les sachets, les barquettes en plastique et en aluminium, les pots de yaourt, les petits aluminiums (opercules), etc.

Un mémo-tri a été créé pour faciliter le geste de tri. Il sera adressé, très prochainement aux administrés dans leur boîte aux lettres, accompagné d'un courrier et d'un autocollant à apposer sur le bac jaune.

Si le volume du bac jaune est insuffisant, la COBAN fournira un bac plus grand, sur simple demande.

Pour toute question : 0800 54 55 57 (n° vert) ou [contact@coban-atlantique.fr](mailto:contact@coban-atlantique.fr)